

# Les nouvelles frontières de la franchise industrielle

...  
\* Dès qu'il y a know-how, si on additionne la licence d'une marque et une assistance continue, il peut y avoir franchise. Olivier Gast, avocat spécialiste en franchise et en droit européen, et Benjamin Amstutz-Mahler partagent un même diagnostic : la franchise est appelée à tenir une place croissante dans le développement des industries françaises. ■

Usine Nouvelle ; -12 fev. 1987

## Journée d'étude et de réflexion, le 10 mars à Paris

La première journée d'étude et de réflexion consacrée aux aspects financiers du développement des entreprises par la franchise se tiendra le 10 mars à Paris. Organisée par l'Institut de promotion de la franchise de Wintzenheim (géré par la CCI de Colmar) et par la Banque populaire fédérale de développement, cette manifestation se divisera en une séance plénière, le matin, et en trois ateliers de réflexion, l'après-midi.

De 9 h à 11 h 30 se succéderont à la tribune différents intervenants dont Alain Afflelou, qui racontera « l'histoire d'une réussite » — la sienne évidemment —. M<sup>me</sup> Olivier Gast et Claude Nègre, chargés de conférence à l'IPF-Colmar, traiteront respectivement de « la dimension financière de la franchise » et de sa « terminologie et typologie ».

L'après-midi, trois ateliers répétés en deux vagues (pour que chacun puisse participer à deux ateliers) examineront les contraintes financières d'exploitation, les fonds propres et le capital risque, et les financements externes. De nombreux franchiseurs y parleront de leur expérience, notamment Alain Manoukian, Free Time, Copy 2000, Jacadi. Un jardin de plus. Des experts apporteront leur éclairage.

Après la synthèse des ateliers effectuée en séance plénière par les rapporteurs, la journée sera close par l'intervention de M. Hope, PDG « La Vie Claire ».

A l'hôtel Hilton international, 18, avenue de Suffren, 75015 Paris. Renseignement auprès de Denise Fleith, IPF Colmar, tél. 89270691.

Dernières Nouvelles d'Alsace ; 8 mars 1987